



Lou Crousen

Bulletin municipal de la commune de Cros

Juillet 2017

Chères Crousennes, chers Crousens,

« **Bienvenue à Cros ! Berceau du Vidourle** ». Voilà ce que nous affirmons à tous ceux qui abordent notre commune.

Mais afin que cela ne soit pas une affirmation vide de sens, il revient à l'équipe que vous avez mise en place de faire réaliser les aménagements nécessaires pour cela.

Plusieurs chantiers entrepris en début d'année sont terminés ou sur le point de l'être (voir pages suivantes). Un autre est en attente de la mise sous tension par EDF, il s'agit du traitement par UV de l'eau en provenance de la source du Vidourle qui dessert depuis quelques semaines le hameau de Boulségure, le Comte et Sauzet sans problème et sans avoir recours à des surpresseurs. Nous pouvons constater d'ores et déjà que le choix de maintenir un réseau gravitaire était un bon choix puisque cela fonctionne bien.

D'autres chantiers sont en cours, je pense au pont de Bancillon et au déplacement du chemin rural qui relie le Terras au Laget.

D'autres ont juste débuté comme la réfection du réseau d'eau potable pour lequel nous venons de choisir un maître d'œuvre pour conduire les travaux d'un montant de plus de 650 000 €. D'autres vont être engagés dans les semaines qui viennent, comme la mise en place d'une signalétique sur nos 13 chemins communaux, permettant ainsi de faciliter l'orientation des promeneurs mais aussi et surtout des services de secours (pompiers, ambulances, infirmiers, médecins) qui viennent souvent de loin et ne connaissent pas la commune et qui faute de trouver le nom des chemins ont les plus grandes difficultés à se rendre à l'endroit où on les attend.

Enfin la mise en sécurité vis à vis de la circulation routière des habitants du village va être poursuivie par la mise en place de dispositif de ralentissement de part et d'autre de la Pieuzelle et par des plots et barrières sur le trottoir devant la mairie.

Par ailleurs le désormais célèbre réservoir de Driolle va trouver dès l'automne une utilité en permettant, grâce à une entente avec la commune de Saint Roman de Codières, de desservir les habitants du hameau de Driolle, première étape vers ce que dans les années futures nous souhaitons réaliser l'alimentation en eau potable publique des maisons situées dans la haute vallée du Vidourle qu'elles soient de Saint Roman ou de Cros.

Tout cela est mené tambour battant dans le but de moderniser les équipements communaux tant que nous avons notre liberté de choix, car il est à craindre que cela ne dure plus longtemps tant est forte la volonté exprimée par nos élus nationaux de supprimer les petites communes.

Beaucoup de travaux certes, mais réalisés dans le respect des budgets et la stabilité de la pression fiscale exercées sur les habitants.

Il fait bon vivre à Cros, je ne le répéterai jamais assez. Tout y contribue aussi bien notre environnement que le travail de nos employés communaux et celui que fait bénévolement Mado pour maintenir en état le fleurissement de la commune et assurer la logistique de toutes les cérémonies organisées par la municipalité. Tout cela participe au bon vivre à Cros.

Mais le plus étonnant pour notre petite commune c'est son dynamisme culturel et associatif. De plus en plus loin de son territoire, la réputation des soirées musicales, théâtrales ou de cinéma est connue. Nous devons cela au dynamisme des membres des associations de la commune qui se décarcassent pour trouver des animations, les faire vivre et le faire savoir. Merci à eux tous et soyez nombreux cet été à y venir. Vous assisterez à des spectacles de haute qualité et vous y passerez un très bon moment de convivialité.

Enfin n'oublions pas que c'est l'été qu'il fait chaud mais que nos ressources en eau sont limitées et qu'il est nécessaire que chacun les utilise de manière responsable afin qu'il y en ait pour tous.

Bonnes vacances !

Toujours à votre écoute,

Christian Clavel

Page 1

**Le mot
du Maire**

*Bienvenue
à Cros
"Berceau du Vidourle"
Commune du Sud-Nord des Cévennes*

Cette section vous détaille les principaux travaux effectués.

Accessibilité

Les principales obligations des communes en matière d'accessibilité des lieux publics aux personnes handicapées ou à mobilité réduite définies par la loi du 11 février 2005 sont maintenant remplies. Au terme de plusieurs mandatures, après l'achat d'un terrain, la sélection d'un maître d'œuvre, l'amélioration de l'étude et la réalisation des travaux à la mairie, au temple et à l'église de Cros, ce chantier qui a mobilisé beaucoup d'énergie est enfin achevé. Dès sa prise de fonction l'équipe municipale a repris le projet initial concernant la mairie pour d'abord le rendre conforme aux obligations légales (modification des sanitaires) et surtout pour minimiser l'impact des contraintes techniques liées à l'installation d'un élévateur accessible depuis la route sans défigurer le bâtiment communal ni pénaliser la circulation. De même au temple, la création d'une entrée latérale conforme a permis de garder intact le perron de l'entrée principale et la petite cour. Ces résultats n'auraient pu être obtenus sans le travail collectif des élus et des habitants associés à ce projet.

Sur le plan financier cette opération est lourde pour la commune en raison principalement du faible montant des aides de l'Etat et ce malgré l'obtention de financements complémentaires (réserve parlementaire). Le total des travaux sur nos trois sites s'élève à 132 475 Euros H.T. avec un montant de subventions d'environ 42 000 Euros soit 32% seulement.

Les photos ci-contre illustrent les principales modifications réalisées :

Chemin communal du Pouget au Mas Lafont

Cette voie en terre qui dessert une quinzaine de résidences principales, quelques résidences secondaires et un gîte n'était plus adaptée au trafic des habitants qui l'empruntent plusieurs fois par jour. Situé sur le versant nord de la montagne de la Fage, ce chemin communal n'était pas revêtu et donc très vulnérable aux intempéries. De plus, son entretien nécessite de fréquentes et coûteuses reprises. Enfin, c'est un des éléments du dispositif de prévention des incendies dans les massifs forestiers (DFCI N°G66).

Aussi la municipalité a décidé dès mai 2016 d'engager de lourds travaux sur cet itinéraire, dernier chemin communal non revêtu :

- D'abord réparer les dégâts causés par les intempéries de septembre 2014. Les aides de la Région, du Département et de l'Etat ajoutées aux ressources de la commune ont permis de réparer en béton les virages détériorés (27 000 Euros).
- Puis avec l'aide du SIVU qui gère l'entretien des pistes DFCI, c'est 31 000 Euros de travaux financés à 80% pour débroussailler le chemin et reprofiler la piste au gabarit des engins de pompiers.
- Enfin, nous avons pu inscrire au contrat territorial du département du Gard 42 000 Euros financés à 25% pour la réalisation du goudronnage des 1050m de chaussée.

Ce chantier maintenant terminé non seulement améliore les conditions de circulation des usagers mais aussi l'accès aux installations de captage et de traitement du réseau d'eau de la commune. Cependant, il convient de rappeler aux utilisateurs (résidents, chasseurs, promeneurs,..) que le maintien en bon état de cet itinéraire implique le respect strict de la limitation de vitesse à 30km/h voire moins en cas d'intempéries.

Les photos ci-dessous montrent l'importance des travaux réalisés sur le chemin.



Cette section vous rappelle les faits marquants du trimestre écoulé.

Résultats des élections : présidentielle et législatives

La commune compte 237 inscrits sur les listes électorales.

Pour le second tour de l'élection présidentielle le 7 mai dernier, la participation à Cros était supérieure de 8% au niveau national. Cependant, le niveau de votes blancs et nuls, très supérieur à Cros : 21% des votes contre 11,5% au niveau national et le résultat du candidat Macron 63,2% des suffrages exprimés à Cros contre 66,1% en France peut s'expliquer par un vote par défaut car ni Emmanuel Macron, ni Marine Le Pen n'étaient arrivés en tête au 1er tour.

Pour le second tour de l'élection législative le 19 juin dernier, la participation à Cros était supérieure de 10% à celle de la circonscription. Avec un niveau de votes blancs et nuls, de 13% des votes, le candidat Gaillard obtient 59,2% des suffrages exprimés à Cros en retrait des 63,2% obtenus sur la circonscription et confirme le vote du 1er tour où il était arrivé en tête. En PJ les résultats des 2 tours des dernières élections à Cros.

Une nouvelle association au service des habitants

Fort de l'intérêt manifesté par la population pour la projection de film à thème et soutenu par la mairie de Cros nous avons créé cette association pour développer les rencontres culturelles à travers la vie associative.

Ecoute et Regard se propose d'organiser des événements culturels et artistiques : projections de films suivis de débats et conférences thématiques avec des intervenants spécialistes des thèmes abordés et reconnus pour leur compétence.



Manifestations culturelles

Théâtre, concerts, musique et cinéma tels sont les événements qui ont marqué la vie culturelle de la commune ces derniers mois.

Après le récital de style flamenco donné par le jeune et talentueux Maël en l'église de Cros, place a été faite au cinéma avec la projection du film de Yann Richet « le nouveau monde » suivi d'un débat animé par le réalisateur avec une salle passionnée par le sujet. Pour célébrer l'arrivée de l'été, la traditionnelle Fête de la Musique a rassemblé plus d'une centaine de participants, musiciens, chanteurs et spectateurs qui ont partagé ce moment de convivialité jusque tard dans la nuit.

Dans le cadre de Total Festum de la communauté de communes, Cros a reçu l'accordéoniste chanteur conteur Laurent Cavalié pour un concert original et plein d'émotions. Puis, seul en scène, le comédien Luca Francescini a réalisé la prouesse théâtrale d'interpréter les principaux monologues des héros de Shakespeare.



Sentier de découverte de la soie à Cros

Attendu depuis longtemps par les habitants, le balisage de cette balade de 2 km au cœur de la commune est terminé. Venez découvrir à chaque étape du parcours les panneaux provisoires qui racontent comment la soie a façonné les maisons et les paysages de la commune au cours des siècles derniers.

Orange : Réclamation collective

Suite aux nombreux dysfonctionnements subis par les habitants depuis le début de l'année sur les réseaux téléphone et internet, la mairie est intervenu régulièrement auprès d'Orange en appui des abonnés pour obtenir un retour rapide à la normale. De plus, la fréquence des interventions a conduit Orange à réaliser une expertise complète sur ses installations. De plus, d'importants travaux concernant de remplacement d'artères aériennes et de câbles souterrains sont en cours comme peut le constater la population circulant sur la route départementale.



Cette section vous informe et vous conseille concernant la vie de la commune

Déchets ménagers : Tri et Collecte et coûts associés

Noir, Jaune, Vert, ne sont pas seulement les couleurs du drapeau de la Jamaïque !

Ce sont aussi les couleurs des bacs mis à disposition pour déposer au bon endroit vos ordures suivant leur nature.

Vert : c'est pour les emballages en verre et rien d'autre (bouteilles, pots, bocaux). La collecte des colonnes vertes coûte 47 € la tonne et la revente du verre rapporte 64 €/t d'où un gain pour la collectivité de 17 €/tonne.

Jaune : c'est plus simple désormais. Vous pouvez mettre directement dans les bacs jaunes ou les sacs jaunes distribués, tous vos emballages vides quelles que soient leur matière (plastique, carton, métal) ou leur forme (bouteilles, flacons, pots, barquettes, boîtes, sacs, sachets, tubes,...). Vous y ajouterez tous vos papiers, courriers, cahiers, journaux, magazines, prospectus, livres,... La collecte des bacs jaunes coûte, quant à elle, 206 €/tonne. Mais le recyclage des emballages et du papier rapporte 64 €/t pour la collectivité, soit un coût global de 142 €/tonne, bien inférieur au coût de leurs voisins, les bacs noirs. Mais pas de tentation néfaste : des déchets non recyclables dans les bacs jaunes engendreraient un coût de collecte et de tri bien plus élevé car ils ne rapporteraient aucune recette de recyclage !

Noir, ce n'est pas tout et n'importe quoi. C'est, bien sûr, ce qui ne rentre pas dans les cas ci-dessus mais pas seulement. Par exemple : les cendres du barbecue de la veille y sont interdites (risque d'incendie), tout comme les gravats ou le vieux pot de peinture séchée (considéré comme un déchet toxique). Enfin, tout doit être dans un sac poubelle fermé pour éviter les problèmes de manutention par les agents du service. Tout cela est très important car la collecte des bacs noirs coûte cher : 120 € la tonne. Et le traitement de ces déchets coûte encore plus cher : 125 € la tonne, soit un coût global de 245 €/tonne. C'est pourquoi tout ce qui est du ressort de la déchèterie n'a rien à faire dans les bacs noirs ni au pied de ceux-ci. Autre point important pour réduire les coûts : les restes de cuisine ou tout autre matière organique (branchages, tailles de haies, feuilles mortes,...) sont à laisser dans le jardin ou éventuellement à apporter à la déchèterie pour les gros volumes. Dans les bacs noirs, ces déchets n'ont pas leur place !

Pour tout ce qui est apporté à la déchèterie, le SYMTOMA valorise le contenu des bennes afin de réduire au maximum le coût pour la collectivité. C'est notamment le cas de la ferraille qui rapporte 10 €/t, du carton 36 €/t, des DEEE (Déchets d'Équipement Électriques et Électroniques) 69 €/t, des meubles 89 €/t, des textiles 161 €/t, des batteries 300 €/t.

Enfin, il existe des emplacements spécifiques pour les piles, les cartouches d'encre, les lampes et néons, et surtout les DDS (Déchets Dangereux Spécifiques) qui sont nocifs pour la santé et l'environnement.

Concernant le ramassage des ordures sur la Rouvière, les élus, qui n'acceptent pas que les habitants doivent faire plus de 8 km pour trouver des bacs, réclame depuis un an la création d'un 3ème point de collecte. La CCPC s'est engagée à le créer dès qu'un emplacement accessible aux camions sera trouvé en accord avec les habitants.

Prochains spectacles

- Mercredi 19 juillet à 21h sous le platane, Musika Cros organise un concert de jazz.

Au programme le Jean-Pierre MAS Quartet. Réservations souhaitées au 04 66 77 24 54.

- Jeudi 20 juillet à 21h Cros accueille le groupe BEKAR qui interprète un répertoire qui mêle avec bonheur groove et tango, ambiance klezmer ou pop-rock.

- jeudi 10 août visite des frères Jacquard à 20h30. Ce groupe totalement loufoque « reprise » les hits de la chanson française ainsi que la pop des années 80.

Etat civil

Florian YUNG et Tiphaine SALEL ont la joie d'accueillir dans leur foyer la petite Thaïs, Clémentine, Jeanne née le 20 juin 2017.

Internet-site communal et adresses de messagerie

communecros@wanadoo.fr pour contacter la Mairie par courriel mais aussi pour recevoir par mail **lou Crousén** en version dématérialisée

elus-de-cros@orange.fr pour communiquer à tout moment aux conseillers municipaux une information nécessitant une réaction rapide

cros-cevennes.fr site de la commune pour vous informer et trouver des renseignements

Ouverture de la mairie : Lundi de 14h à 18h et jeudi de 15h à 19h

Tel. : 04 66 77 24 70 Fax : 09 64 00 21 88

**Ordures
Ménagères**



**Service
Public**